

# LES SIGNES OFFICIELS DE QUALITÉ ET D'ORIGINE, UN ATOUT POUR LES FILIÈRES ALIMENTAIRES

RETOUR SUR LA JOURNÉE  
DU 11 MARS 2019 ET PERSPECTIVES



# LES SIGNES OFFICIELS DE QUALITÉ ET D'ORIGINE, DES OUTILS POUR VALORISER LES FILIÈRES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES

## > Les signes officiels de qualité et d'origine, des repères pour les consommateurs lors de leurs achats

Dans la jungle des logos, labels, marques et signes, il n'existe que 5 signes officiels de qualité et d'origine pour guider les consommateurs.

Ils apportent chacun leur niveau de garantie :

### La garantie de l'origine :

l'Appellation d'Origine Protégée (AOP) et l'Indication Géographique Protégée (IGP)



### La garantie d'une recette traditionnelle :

la Spécialité Traditionnelle Garantie (STG)



### La garantie d'une qualité supérieure :

le Label Rouge



### La garantie du respect de l'environnement et du bien-être animal :

l'Agriculture Biologique



### La notoriété des signes officiels de qualité et d'origine progresse !

La dernière étude Kantar World Panel de 2018 met en évidence une très bonne connaissance par les consommateurs du Label Rouge et de l'Agriculture Biologique en lien avec leur ancienneté. Les démarches AOP et IGP sont aussi bien reconnues.

## > Des garanties strictement et officiellement contrôlées

Chaque produit sous signe officiel d'origine et de qualité répond à un cahier des charges précis élaboré par un collectif de producteurs et garanti par l'État.

Ces produits sont contrôlés régulièrement par des organismes indépendants accrédités et supervisés par l'État.

### Favoriser les signes officiels de qualité et d'origine dans la restauration collective !

La loi EGALIM imposera dès 2022 dans les établissements de restauration collective 50 % en valeur de produits durables et de qualité dont 20% de bio. Parmi ces 50% figurent les produits sous signes officiels de qualité.

## > Les signes officiels de qualité et d'origine : des outils au service des stratégies des filières agricoles et des territoires



**Olivier BEUCHERIE**  
Consultant

En France, 1 agriculteur sur 4 est concerné par au moins un signe officiel de qualité et d'origine.

Ces signes permettent de répondre aux enjeux stratégiques majeurs des filières :

- **Garantir**, rassurer les consommateurs pour qu'ils soient certains du niveau de qualité expliqué.
- **Promouvoir**, faire connaître un produit, segmenter un marché, communiquer de façon crédible sur les valeurs liées au produit.
- **Protéger** contre les contrefaçons, un produit, une dénomination, une région de production, une recette, un savoir-faire.

Ce sont autant de réponses aux nouvelles attentes des consommateurs et de la société. Ces signes leur parlent de goût, de typicité, de proximité, de juste rémunération des agriculteurs, de biodiversité, de respect de l'environnement, de bien-être animal.

La spécificité de ces produits les différencie d'autres produits standards et justifie leur valeur économique.

### Que recherchent les consommateurs de demain ?

*La génération Y (née dans les années 80 et 90) et la génération Z (née depuis 1995) sont très sensibles à la notion d'« achat qui a du sens » : des prix justes, un commerce local et de terroir, respect de l'éthique et de l'environnement...*

*Des préoccupations essentielles puisque ces générations représenteront 45 % du pouvoir d'achat en France en 2020 !*



**Jean-Louis PITON**, Président de l'INAO : « *Le signe de qualité crée le lien humain entre producteur et consommateur, et donne du sens au produit. Créer ce lien, c'est très culturel, très important, sur quelque chose que nous ingérons. C'est aussi un lien avec la convivialité et le partage.* »



## > Quelles clés pour permettre la réussite d'une démarche couplée à un signe officiel de qualité et d'origine ?

- **Une dynamique collective.** L'engagement des acteurs économiques de la filière : producteurs et transformateurs, réunis ensemble pour définir leur stratégie collective, construire leur cahier des charges et le faire vivre.



**Claude VERMOT-DESROCHES**, producteur de Comté AOP :  
« *Le cahier des charges est un élément fédérateur : c'est un cahier des chances, il faut transformer les contraintes en atout et anticiper les attentes sociétales.* »



- **Un produit dans lequel les producteurs s'identifient.**
- **Une vision partagée de la stratégie marketing et commerciale** permettant de donner une valeur économique au produit certifié, garante d'une création puis d'une redistribution de **valeur ajoutée**. L'implication des agriculteurs dans leur filière est un élément fondamental pour permettre cette réussite.



**Stéphane LELEU**, producteur de porcs dans la filière Viande Bio Hauts-de-France :  
« *Il est primordial d'instaurer le dialogue entre les différents acteurs d'une filière. Cela permet de connaître les spécificités des métiers de chacun et de construire un collectif fort.* »





**André CHARLES**, producteur de flageolet vert Label Rouge et de Lingot du Nord (Label Rouge et IGP) : « *Il faut croire en son produit. C'est une fierté partagée de participer à cette production régionale.* »



- Une **visibilité sur les marchés**, grâce au **couplage avec les marques commerciales** des entreprises engagées dans la démarche.

Les signes officiels de qualité et d'origine ont donc des **impacts positifs sur** :

- La création de valeur ajoutée économique et sa répartition aux producteurs de la filière,
- L'aménagement des territoires et le soutien à l'emploi par le maintien d'un tissu rural vivant,
- Le renforcement de la notoriété des territoires concernés et donc de leur attractivité,
- La protection du patrimoine culturel et gastronomique,
- Le respect de l'environnement et de la biodiversité,
- La satisfaction et la confiance des consommateurs.



**Philippe DANIEL**, producteur de l'IGP Mirabelle de Lorraine : « *La patience et la forte cohésion de la filière ont été récompensées. L'IGP a permis de localiser le produit pour les consommateurs qui ne le situaient pas jusqu'alors (confusions avec l'Alsace...) et de sauver la production.* »



# LES SIGNES OFFICIELS DE QUALITÉ ET D'ORIGINE, UNE OPPORTUNITÉ POUR LES FILIÈRES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES DES HAUTS-DE-FRANCE



source : Observatoire économique des Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine en Hauts-de-France, 2018

## ➤ Les Hauts-de-France se sont dotés d'un observatoire économique des signes officiels de qualité et d'origine

Un outil pour connaître la réalité des filières des Hauts-de-France avec un signe officiel d'origine et de qualité permettant d'accompagner les stratégies des filières régionales :

- ✓ 1 769 exploitations sont habilitées pour une production en AOP, IGP, STG et Label Rouge. Les 46 produits référencés en Hauts-de-France génèrent un chiffre d'affaires de 268 millions d'euros
- ✓ 873 exploitations sont certifiées en Agriculture Biologique sur 32 727 ha. Parmi elles, 162 conversions et installations ont été recensées en 2017 sur près de 4 500 ha soit une augmentation de 16% des surfaces.
- ✓ Des filières agricoles régionales qui produisent sous signes officiels de qualité et d'origine avec des secteurs bien représentés : volailles IGP et Label Rouge, boissons alcoolisées, fruits et légumes notamment.
- ✓ En conclusion, des démarches existantes à faire vivre et un fort potentiel de développement !

**André CHARLES**, producteur de flageolet vert Label Rouge et de Lingot du Nord (Label Rouge et IGP) :  
« Nous recherchons de nouveaux producteurs car le marché est porteur. Il faut motiver les jeunes »

**Le potentiel est fort pour l'agriculture des Hauts-de-France : de nombreuses filières sous signe officiel de qualité et d'origine recherchent davantage de producteurs pour développer les productions et répondre aux besoins croissants des magasins, restaurateurs, distributeurs et de la restauration collective.**

## > Un environnement favorable, technique et financier, pour accompagner les acteurs des filières des Hauts-de-France



**Marie-Sophie LESNE**, Vice-présidente de la Région Hauts-de-France en charge de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la bio-économie : « *La région Hauts-de-France a de beaux produits, de belles richesses et encore beaucoup de potentiel avec le Haricot de Soissons, le lait de foin STG par exemple... La Région souhaite renforcer les filières existantes et impulser de nouvelles démarches. C'est au cœur de nos préoccupations.* »

Parce que les filières sous signes officiels de qualité peuvent être une opportunité, pour chaque agriculteur et transformateur de la région, de se diversifier, de différencier ses produits sur les marchés, de s'ancrer dans son territoire et de dégager davantage de valeur ajoutée, la Région soutient activement ces démarches à travers deux plans : le plan bio Hauts-de-France signé le 22 février 2018 par 12 partenaires et le plan de développement des filières sous systèmes de qualité, voté le 31 janvier 2019.

La Région veut mobiliser toutes les parties prenantes pour :

- Dynamiser et coordonner les filières existantes.
- Accompagner le développement de nouvelles filières.

Des dispositifs d'aides directes aux agriculteurs et aux groupements sont déployés sur l'ensemble du territoire pour les accompagner lors de leurs premières années d'engagement dans un signe officiel de qualité et d'origine, dans la promotion de leurs produits et dans la définition d'une stratégie de développement pour la filière.

**La Région Hauts-de-France s'engage fortement pour encourager l'organisation collective des filières et accompagner les projets valorisés par un signe officiel de qualité. Il s'agit ainsi de construire des stratégies créatrices de valeur ajoutée.**

### Des partenaires mobilisés pour vous accompagner

**Le Groupement Régional pour la Qualité Alimentaire et la Chambre d'agriculture** accompagnent les producteurs et les filières dans leurs démarches d'obtention d'AOP, IGP, STG et Label Rouge.

**A PRO BIO, Bio en Hauts-de-France et la Chambre d'agriculture**, partenaires techniques du plan bio régional, accompagnent les agriculteurs qui s'installent ou convertissent leur ferme à l'Agriculture Biologique, les professionnels de l'agroalimentaire, les filières et les collectivités pour le développement de l'agriculture biologique.



*Nous remercions tous les partenaires de la Région qui ont contribué à la réalisation de cet événement ainsi qu'à la rédaction de ce document et tout particulièrement Olivier BEUCHERIE pour son expertise dans le domaine des Signes Officiels de Qualité et d'Origine.*



## Région Hauts-de-France

151, avenue du Président Hoover  
59555 Lille cedex

Accès métro / Lille Grand Palais

Tél. : +33 (0) 3 74 27 00 00 - Fax : +33 (0) 3 74 27 00 05

